

# Spécial coronavirus

1er AVRIL 2020

## MOT DE LA MAIRESSE

Nous vivons un bouleversement inédit et cela nous demande à tous de modifier notre quotidien. Nous vous offrons une édition spéciale Coronavirus pour vous fournir les informations sur la ré-organisation de l'offre de vos services municipaux durant cette crise ainsi que celles nécessaires pour connaître comment et où obtenir de l'aide. Lisez-le attentivement et n'hésitez pas à demander l'aide dont vous avez besoin. Je vous invite tous à la prudence par le respect des demandes de nos gouvernements : le confinement, la distanciation sociale et le lavage des mains. **Restez chez vous!** C'est une question de vie. Nous comptons toutes et tous vous revoir en santé.

Céline Beauregard

## VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME!

La Municipalité diffuse de l'information régulièrement au sujet de la pandémie du coronavirus sur ses plateformes de communication:

- 1- Inscrivez vous à l'infolettre en envoyant votre adresse courriel à [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca)
- 2- Abonnez vous à la [page Facebook de la Municipalité](#)
- 3- Visitez le site Web à [www.munilamacaza.ca](http://www.munilamacaza.ca)
- 4- Inscrivez-vous au **module d'alerte en situation d'urgence** soit en nous envoyant un courriel à [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca) ou en appelant à la Municipalité au [819.275.2077](tel:819.275.2077)

## Durant la pandémie numéros de téléphones IMPORTANTES:

-Gouvernement du Québec  
LIGNE –COVID 19 :  
1.877.644.4545

ou  
819.644.4545

-Gouvernement du Canada  
LIGNE COVID-19  
1.833.784.4397

-Action bénévole de la Rouge  
819.275.1241

-INFO-SOCIAL 811

-INFO-SANTÉ 811

-Ligne d'écoute pour  
rassurer des personnes  
pouvant vivre de l'anxiété  
et de l'angoisse:  
1.800.425.9301

## BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Pour contacter la municipalité:  
Tél. : 819.275.2077  
Fax : 819.275.3429  
Courriel: [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca)

URGENCE de voirie :  
819.278.5074

## ON RESTE À LA MAISON ET ON SAUVE DES VIES!



Québec.ca/coronavirus

418/450/514/819 ou  
1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec

## MESURES PRISES PAR LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

- ▶ Fermeture du bureau municipal
- ▶ Toutes les activités de loisirs et de culture sont suspendues
- ▶ Parc Adolph-Ozell et la patinoire fermés
- ▶ Télétravail pour la majorité des employés.es
- ▶ Possibilité d'obtenir un permis d'urbanisme
- ▶ Soutien à la communauté
- ▶ Mesures d'assouplissement concernant le paiement de taxes (intérêt, pénalité et différents modes de paiements)

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 18 MARS 2020

La Municipalité de La Macaza étant consciente que la crise actuelle pourrait engendrer de sérieuses difficultés financières pour de nombreuses personnes et entreprises de son territoire (perte d'emploi et de revenus, etc.), le conseil municipal s'est réuni d'urgence afin de leur venir en aide en mettant en place des mesures d'assouplissement concernant **le paiement de taxes, et ce, jusqu'au 30 juin 2020**. Le conseil municipal évaluera la possibilité de prolonger la présente mesure au-delà du 30 juin 2020.

La Municipalité demande toutefois la collaboration des contribuables qui n'ont pas subi de baisse de revenus. Nous leur demandons de continuer à payer leurs taxes municipales en respectant les échéances habituelles.

Les contribuables ayant un retard de paiement pour les **taxes des années 2019 et précédentes doivent continuer le remboursement** de celles-ci à la Municipalité puisque les intérêts et pénalités sont toujours en vigueur pour les taxes des années 2019 et précédentes.

### INTÉRÊT ET PÉNALITÉ

Aucun intérêt ou pénalité ne sera imposé aux contribuables qui seront en retard dans le paiement de leurs taxes municipales de **l'année 2020** afin d'aider ceux et celles qui subissent une baisse de leurs revenus habituels. Advenant le cas où la crise se prolongerait, le conseil municipal évaluera la possibilité de prolonger la présente mesure au-delà du 30 juin 2020.

### DIFFÉRENTS MODES DE PAIEMENT POSSIBLES

La Municipalité de La Macaza autorise exceptionnellement d'autres moyens pour payer les taxes municipales de l'année 2020.

#### - Dépôt pré-autorisé :

Le citoyen peut faire une demande **par courriel** à [finances@munilamacaza.ca](mailto:finances@munilamacaza.ca) en envoyant un spécimen de chèque électronique, avec autorisation de prélèvement, en indiquant le matricule (ex : F 0000-00-0000.00-0000), les dates de prélèvements associés aux montants qui devront être prélevés. Notez que si **vous avez plus d'un compte de taxes, vous devrez spécifier pour chaque matricule**, les dates et montants à prélever.

#### -Dépôt direct dans notre compte bancaire :

Le citoyen peut faire une demande par courriel à [finances@munilamacaza.ca](mailto:finances@munilamacaza.ca) ou par téléphone au **819-275-2077 poste 22** afin d'obtenir le numéro de compte bancaire de la municipalité et de pouvoir nous spécifier le montant à associé à son matricule (ex : F 0000-00-0000.00-0000).

## SERVICES DE LIVRAISON DANS LA RÉGION

PHARMACIE JEAN COUTU (Rivière-Rouge) 819-275-3711

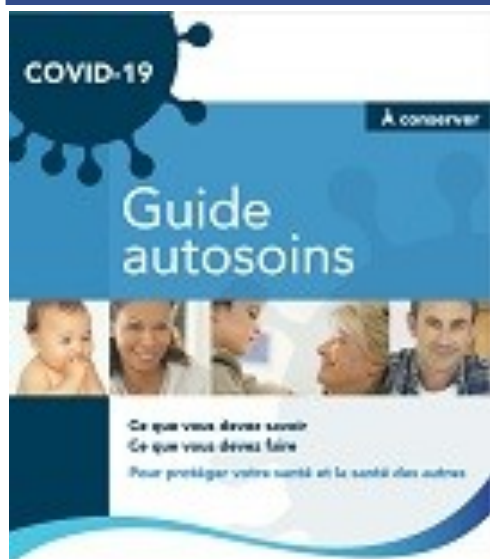
PHARMACIE MAXIM CHARLAND FAMILIPRIX (Rivière-Rouge) 819-275-0303

MARCHÉ RAYMOND IGA (Rivière-Rouge) 819-275-3521

**\*\*\*EXCEPTIONNELLEMENT, la Municipalité évalue la possibilité d'offrir un service de livraison pour des biens essentiels (épicerie et médicaments) à ses citoyens en situation de vulnérabilité ou d'isolement. Cet éventuel service de livraison se ferait en collaboration avec des commerces établis.**

## OFFREZ VOTRE AIDE!

Si vous désirez offrir votre aide à des personnes dans le besoin, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme Web **JEBENEVOLE.CA**. Vous y trouverez les organismes qui ont besoin d'aide et les différents services dans lesquels vous pouvez offrir du temps de bénévolat.



Votre domicile est votre premier lieu de soins. Ce guide a pour but de vous aider à prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie du coronavirus (COVID-19).

Ce guide vous permet de :

- connaître les meilleurs moyens de vous protéger et prendre soin de vous
- connaître les soins de base à donner à votre entourage
- savoir quand et qui consulter si vous avez besoin de soins et de services

Visitez le [quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) pour prendre connaissance du Guide autosoins réalisé par le Gouvernement du Québec.

### Fermeture de l'écocentre de la RIDR

En raison des nouvelles restrictions demandées par le gouvernement provincial concernant la COVID-19, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge mentionne que son écocentre situé au 688 chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge sera fermé à tous à partir du 25 mars 2020. De plus les mouchoirs souillés, les papiers de type essuie-mains ainsi que les lingettes, masques et gants qui sont utilisés pour limiter la propagation du virus **doivent être jetés dans un sac fermé et non en vrac avant de les déposer dans le bac noir à ordures. Temporairement, les mouchoirs et essuie-tout ne doivent donc pas être déposés dans le bac brun, mais bien dans le bac à ordures noir.**

### La Maison de l'Entrepreneur d'Antoine-Labelle

**Cet organisme réunit les intervenants d'aide aux entrepreneurs pour les accompagner dans la crise de la pandémie du coronavirus.**

**Pour toute question ou pour partager vos besoins, appelez au 819. 623.1540**

# État d'urgence sanitaire sur tout le territoire du Québec

## NOUVELLES FERMETURES

(EN VIGUEUR DÈS MINUIT JUSQU'AU 1<sup>er</sup> MAI)

- Centres commerciaux
- Salles à manger des restaurants
- Salons de coiffure, d'esthétique et de soins personnels

## PROLONGATION DE LA FERMETURE JUSQU'AU 1<sup>er</sup> MAI

- Services de garde non essentiels
- Écoles – Cégeps – Universités
- Tous les autres secteurs d'activité et les services déjà fermés

**Si vous avez des symptômes, dites la vérité au personnel de la santé**

## INTERDICTION DE RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS



À l'exception des cas requis et prévus. En tout temps, les personnes doivent cependant maintenir, dans la mesure du possible, une distance minimale de deux mètres entre elles.



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

418/450/514/819 ou  
1 877 644-4545

**RÉDUCTION** au minimum des services et activités pour toutes les **entreprises** et **commerces** non prioritaires dès minuit ce soir

**LE QUÉBEC MIS SUR PAUSE**



Le télétravail et les commandes en ligne peuvent se poursuivre

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

418/450/514/819 ou  
1 877 644-4545

Les personnes qui ne travaillent pas dans une entreprise offrant des services ou des activités prioritaires devraient **demeurer à domicile autant que possible**.

**Cependant, certaines sorties sont possibles. Par exemple :**

- Aller marcher, prendre l'air et du soleil
- Faire jouer les enfants à l'extérieur
- Faire l'épicerie ou les courses essentielles, pour soi ou pour une personne vulnérable ou âgée de 70 ans et plus



**Mais en respectant les précautions :**

- On garde nos distances
- Pas de rassemblements
- On se lave les mains



➤ **Le temps n'est pas aux rassemblements d'amis ou de famille**